

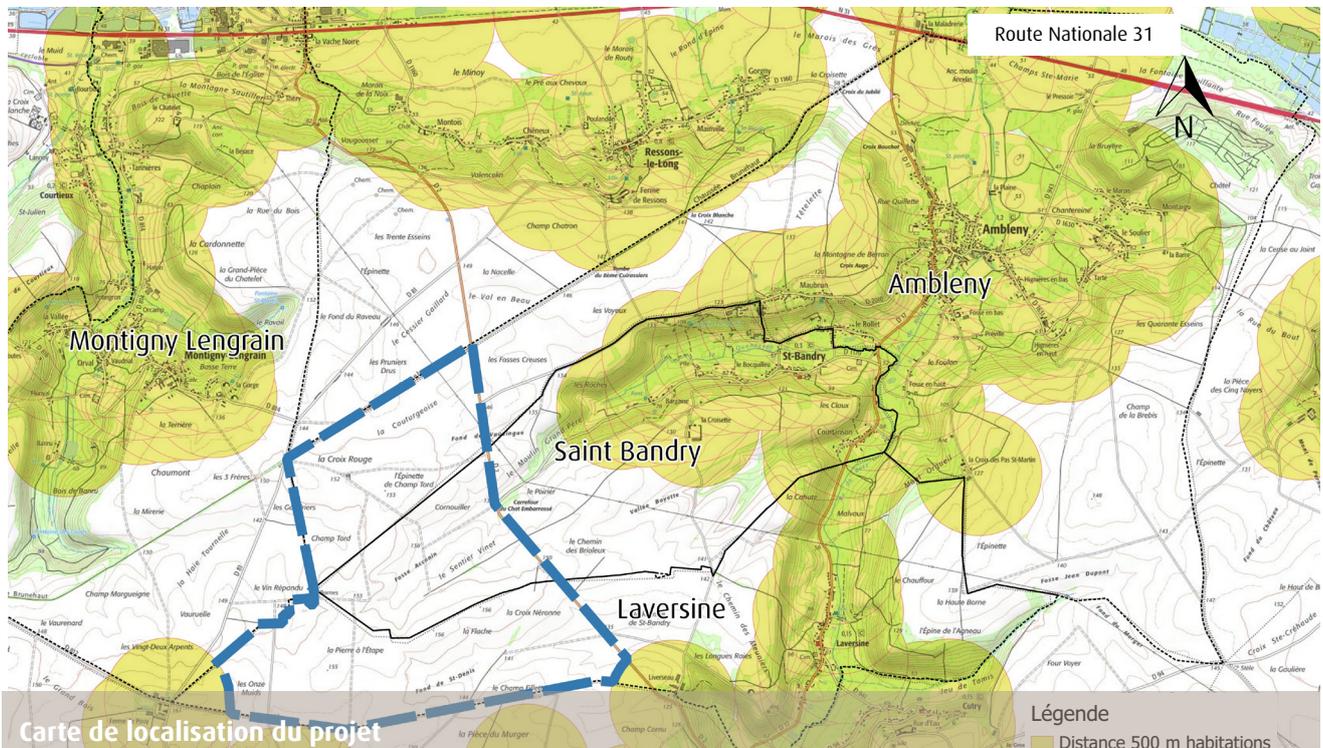
BULLETIN D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DU VIN RÉPANDU

COMPTE RENDU DES PERMANENCES PUBLIQUES DU 23 ET 24 AVRIL 2021

N°2

Juin 2021



PRÉAMBULE

Des permanences publiques sur rendez-vous ont été organisées le vendredi 23 avril en mairie de Saint-Bandry, de 16h00 à 19h30, le samedi 24 avril en mairie d'Amblény, de 10h00 à 12h30, ainsi qu'en mairie de Laversine, de 14h30 à 18h30.

L'objectif de ces permanences publiques sur rendez-vous était :

- de présenter le porteur de projet ENERTRAG
- de présenter l'aire d'études
- de répondre à toutes les questions relatives au projet ou l'éolien en général
- de proposer des échanges directs, individuels et/ou collectifs entre les habitants du territoire et le porteur de projet

Ainsi, à cette occasion, les habitants et le porteur du projet éolien dit du « Vin Répandu » ENERTRAG ont pu faire connaissance !

Les habitants ont été informés au moins 15 jours avant le début des permanences, par la diffusion dans toutes

les boîtes aux lettres des trois communes d'un bulletin d'information et d'un affichage des mairies 7 jours avant.

CADRE DES PERMANENCES

Le choix du format de ce premier évènement de participation s'est porté vers une permanence publique sur rendez-vous afin que les habitants puissent venir à leur convenance et bénéficier d'une attention particulière (discussions individuelles avec le chef de projet). Ces permanences se sont déroulées dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

Ces permanences ont été animées par deux représentants du porteur de projet ENERTRAG, Florian Bolter, le chef de projet et Paul Ricossé chargé de concertation et du dialogue territorial. La société Enertrag est accompagnée par Mme Delphine Claux, directrice du cabinet de concertation indépendant CFPE, en charge d'animer la concertation avec le territoire.

Les maires de chaque commune et quelques élus se sont déplacés pour assister aux permanences organisées dans leurs communes respectives.

Lors des permanences les documents suivants ont été mis à disposition :

- Une carte géographique, papier en format A3 et A4, sur laquelle est représentée l'aire d'études;
- Une chronologie du déroulement du projet, au format A3 et A4, en papier ;
- Un document papier, en format A3, expliquant la structure et le rôle d'un mat de mesures de vent.
- Une plaquette de présentation du porteur de projet.
- « L'éolien en 10 questions » publié par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie)
- « 11 infographies pour comprendre l'énergie éolienne – Vent de transition » publié par la FEE (France Energie Eolienne) ;
- « Le cycle de vie de l'éolien » issu du document cité ci-dessus, en format A3.

COMPTE-RENDU

Le compte-rendu détaillé des permanences est disponible et consultable dans chaque mairie, selon les horaires d'ouverture.

BILAN DES PERMANENCES

Au total 21 personnes ont participé aux permanences :

- 9 personnes à Saint Bandry
- 6 personnes à Amblény
- 6 personnes à Laversine

Voici les thèmes traités au cours des échanges :

- Le projet éolien de « Vin Répandu »
- les composantes et le fonctionnement d'un parc éolien
- le niveau sonore d'un parc éolien
- le paysage
- l'écologie
- le bilan carbone
- le raccordement d'un parc éolien
- les aspects économiques de l'éolien
- le démantèlement de l'éolien
- l'instruction d'un dossier éolien

Les éléments de réponse apportés sont disponibles dans le compte rendu détaillé consultable en mairie et disponible sur le site internet dédié au projet :



le-vin-repandu.parc-éoliens-enertrag.fr

D'autres événements de participation seront organisés au cours de cette année et l'année prochaine pour informer et donner l'opportunité aux habitants de donner leur avis et poser des questions !

CONTACTEZ-NOUS !

Chef de projet éolien



florian.bolter@enertrag.com

Chargé de concertation



paul.ricousse@enertrag.com



Établissement France
Cap Cergy - Bâtiment B
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 30 30 60 09

le-vin-repandu@enertrag.com